

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL – 13 octobre 2020**

Date de convocation : 8/10/2020

Mardi 13 octobre 2020 à 18 h 30,

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à l'ancienne salle de classe, sous la présidence de M. Michel VIVIER.

Présents : (9) M. Michel VIVIER, M. Jean Louis MESTRIES, M. Patrick MATHIEU, Mme Dominique MATHIEU, M. JALICOT Gilles, M. Nicolas GUY, Mme Emilie BERNARDIN, Mme VIVIEN Sandrine, M. RIVES Didier.

- Excusé-e-s : --

- Pouvoir(s) : --

- Absent-e-s : --

Secrétaire de séance : Mme BERNARDIN Emilie

Le lieu de la tenue des réunions du conseil municipal est modifié malgré la fin de l'état d'urgence et vu la continuité de la propagation du COVID19.

Vu la situation actuelle, les gestes « barrière » ont été respectés et chacun était muni d'un masque et d'un stylo.

**Ordre du jour :**

- Décisions du maire
- Lancement de la procédure de reprise des concessions abandonnées au cimetière
- Éclairage Public : modifications des horaires d'éclairage, ...
- Récupération des eaux de pluie : implantations, système, subventions
- Décisions modificative : virement de crédit au C.C.A.S.
- Questions diverses

Le compte rendu de la réunion du 15/09/2020 est adopté à l'unanimité.

M. le maire demande à rajouter à l'ordre du jour :

- point sur les travaux Mairie, Assainissement

- mise à jour des chemins de randonnée inscrits au PDIPR

Ces rajouts sont acceptés à l'unanimité par les membres présents.

**Décision du maire**

- M. le maire informe les membres avoir saisi le Comité Technique du Centre de Gestion pour la demande d'avancement de grade de l'agent technique titulaire (procédure obligatoire)

**1- Lancement de la procédure de reprise des concessions abandonnées au cimetière**

Suite à l'inventaire réalisé sur le site et après avoir dénombré le nombre conséquent de concessions « paraissant abandonnées », le conseil propose de lancer la procédure de reprise des concessions (Les propriétaires ayant une période de 3 ans pour intervenir ou se manifester en mairie) ; cette opération consiste à :

- répertorier toutes les concessions sur un procès-verbal de constatation d'état d'abandon

- mettre en place sur chaque concession une plaque d'information

En conséquence il faudra également effectuer l'achat de 50 plaques de concession pour un total de 255.00 € HT.

Cette proposition est adoptée avec 9 voix pour, 0 contre et 0 abstention

**2- Eclairage public : modifications des horaires d'éclairage, ...**

Un état des lieux a été fait avec le SDE03 concernant l'éclairage public.

Plusieurs propositions vont nous parvenir par le SDE :

- pour le remplacement des ampoules des candélabres par des LEDS,

- pour revoir l'éclairage et mise en valeur de l'église,

- revoir les programmations horaires. Une première idée serait de maintenir un éclairage sur deux les soirs et de laisser éclairer la nuit de Noël et de l'an.

**3- Récupération des eaux de pluie : implantations, systèmes, subventions**

Un projet de récupération des eaux de pluie issues des bâtiments communaux (mairie-école, atelier, salle polyvalente, piscine, ancienne Poste) est à étudier pour l'installation de citernes souples. La SACRED pourrait nous donner des cuves de 1 000 litres ; seule la dépollution serait à la charge de la commune (voir le coût engendré). Une étude sera faite par MESTRIES Jean Louis et l'agent communal, et sera validée lors d'une prochaine séance de conseil. Le conseil municipal pourra autoriser le maire à déposer des demandes d'aides financières.

**4- Décision modificative : virement de crédit au CCAS**

Ne pouvant réunir cette année les personnes de 65 ans et plus autour d'un repas, le C.C.A.S. a décidé de remettre un chèque cadeau du Pays de Lapalisse d'une valeur de 20 € ainsi qu'une terrine de chez M.ARPENTINIER.

Pour ce faire il faut augmenter le budget du CCAS de 850 €.

Cette proposition est adoptée avec 9 voix pour, 0 contre et 0 abstention

### **5- Point sur les travaux : Mairie, Salle Polyvalente et Assainissement**

- Mairie : un état des travaux projetés est présenté ainsi que les différents devis reçus pour la réfection/isolation de la mairie (maçonnerie, carreleur, menuisier). D'autres sont attendus : électricien, plombier. Le choix des entreprises sera validé lors de la prochaine séance.
- Salle polyvalente : Devis reçu – décision lors de la prochaine réunion
- Assainissement : explications de l'avancement du projet concernant la maîtrise d'œuvre relative à la réhabilitation de l'assainissement collectif du bourg et du Pré Carré (lancement des appels d'offres « Recherche d'amiante » et « étude géotechnique préalable aux travaux d'assainissement »). Les offres devront parvenir en mairie au plus tard le 23 octobre 2020. Décision de lors de la prochaine séance.
- Local du stade : information des travaux envisagés et à intégrer aux travaux de la station d'épuration en tant que local technique, décision lors de la prochaine réunion.

### **6- Mise à jour des chemins de randonnée inscrits au PDIPR**

Un recensement a été réalisé avec le Conseil Départemental sur les chemins ruraux déjà inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnées (PDIPR). Plusieurs chemins sont à maintenir (10 km), 1,1 km proposés à l'inscription au PDIPR, et 5,3 km à retirer selon la carte proposée (voir en annexe).

Le conseil municipal propose d'approuver les propositions de maintien, de rajout et de retrait des chemins ruraux et communaux tels que suggérés par le conseil départemental.

Cette proposition est adoptée avec 9 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

### **7- Questions diverses :**

\* À la suite de l'appel de l'association des Maires de l'Allier (ADM03), et face à l'ampleur de la catastrophe qui a touché de nombreux secteurs des Alpes-Maritimes suite au passage de la tempête Alex, le conseil municipal propose de verser à l'association des Maires des Alpes-Maritimes, une aide financière à hauteur de 1 € par habitant de Bert, représentant 249 € au vu de l'état publié de l'INSEE fixant les populations légales au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.

Cette proposition est adoptée avec 9 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

\* Il est proposé d'acquérir des panneaux de « limitation de vitesse » et « danger – chaussée déformée » et de les installer sur la route des Charvés aux Chevreaux qui est endommagée et qui fera l'objet d'un comblement dans les plus grosses déformations. Un courrier a été envoyé aux propriétaires de bois pour leur signaler les dégâts survenus lors des opérations de débardage par leur exploitant forestier.

Cette proposition est adoptée avec 9 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

\* Un arrêté pourra être pris pour interdire le stationnement sur la place Pierre Gonard à chaque opération de balayage.

Prochaine séance programmée le 24 novembre 2020 à 18 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19 h 45.